



Surface des sites Natura 2000

La dégradation croissante des habitats naturels - et donc des espèces - a incité l'Europe à se doter d'un réseau d'espaces naturels, baptisé Natura 2000*. Visant à la préservation des habitats et des espèces les plus menacés ou représentatifs des pays membres de l'Union européenne, ce réseau couvre en France 12,4 % du territoire et environ 20 % en Europe.

À l'échelle régionale, le réseau Natura 2000 représente 41 sites, correspondant à près de 400 000 hectares (dont près de 90 % en surface marine). Le Nord - Pas-de-Calais, avec 2,7 % de son territoire terrestre inclus dans le réseau, est la région française la moins bien pourvue.

Contexte

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels identifiés pour la rareté ou la spécificité de certains habitats ou espèces animales et végétales. L'objectif de ce réseau est de maintenir ou de rétablir la qualité biologique et écologique de ces sites et de les valoriser. La conciliation entre les activités humaines et la préservation de la biodiversité est recherchée.

Deux textes communautaires établissent la base réglementaire de Natura 2000 :

- la directive européenne " Oiseaux* " (2009), qui vise à préserver 193 espèces et sous-espèces d'oiseaux menacés, par la constitution d'un réseau de sites nécessaires à leur reproduction, leur alimentation et à leur migration. Cela représente plus de 3 000 sites en Europe nommés zones de protection spéciale (ZPS*) ;
- la directive européenne " Habitats-Faune-Flore* " (1992) répertorie, quant à elle, plus de 200 types d'habitats, 200 espèces animales et 500 espèces végétales présentant un intérêt européen et qui nécessitent des mesures de gestion spécifiques. Elle implique la création de zones spéciales de conservation (ZSC*) qui doivent permettre le maintien des espèces et des habitats d'intérêt communautaire concernés.

Le réseau Natura 2000 résulte donc de la fusion des ZPS (directive "Oiseaux") et des ZSC (directive "Habitats-Faune-Flore"). Les secteurs concernés, dans l'attente d'un classement en ZPS ou ZSC, sont nommés "Sites d'importance communautaire"(SIC*).

Formation végétale à hautes herbes intitulée " Méga-phorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin ".



Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*



Ces directives imposent une obligation de résultats quant au maintien en bon état de conservation des espèces et des habitats concernés, mais pas de méthode pour y parvenir. La France, comme le Royaume-Uni, a adopté une gestion contractuelle et volontaire des sites.

Un comité de pilotage, composé des acteurs concernés par le site désigné, élabore un document d'objectifs* (DOCOB) grâce auquel des contrats Natura 2000 peuvent être souscrits et une charte Natura 2000 signée (avec des indications de bonnes pratiques par exemple). Pour répondre à l'obligation de résultats précitée, les États membres de l'Union européenne font une évaluation de l'état de conservation des espèces et des habitats

d'intérêt communautaire* présents sur l'ensemble du territoire, en effectuant un zoom sur les sites du réseau Natura 2000. La prochaine évaluation s'effectuera en 2013.

Résultats

Le réseau Natura 2000 en région Nord – Pas-de-Calais est constitué de 36 sites terrestres ou mixtes (partiellement marins), soit 48 026 hectares, principalement localisés sur le littoral et dans les parcs naturels régionaux. Il comprend :

- 8 zones de protection spéciales (ZPS) ;
- 28 sites d'importance communautaire (SIC) ou zones spéciales de conservation (ZSC).

Il est complété par cinq sites en mer : deux dans le Nord (" bancs des Flandres ") et trois dans le Pas-de-Calais (" baie

de Canche et couloir des trois estuaires ", " récifs Gris-Nez Blanc-Nez " et " cap Gris-Nez "), classés comme suit :

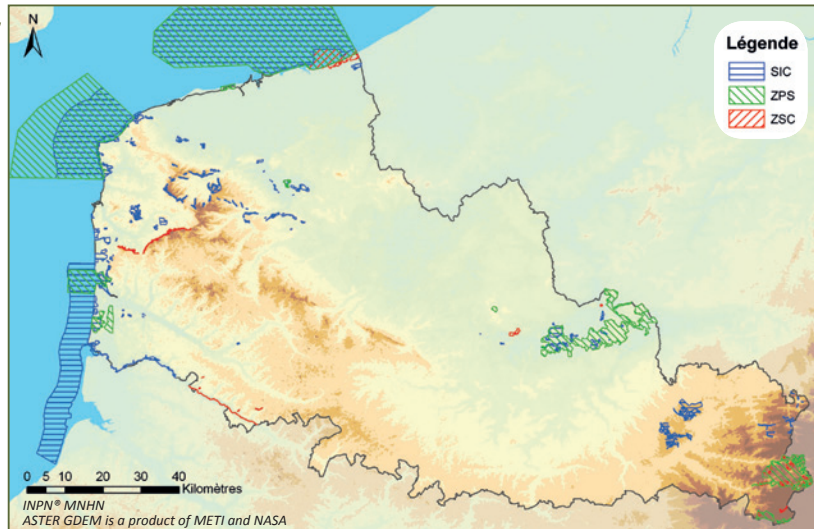
- trois propositions de sites d'importance communautaire (pSIC),
- deux zones de protection spéciale (ZPS).

Les sites Natura 2000 dans la région Nord - Pas-de-Calais en 2010 (Source : ORB NPdC d'après MNHN)

Milieux	Type de site	Surface en hectares	Nombre de sites
Marin	SIC	175.223	3
	ZPS	173.238	2
	Sous total	348.461	5
Terrestre ou mixte	SIC	12.296	22
	ZPS	28.868	8
	ZSC	6.862	6
	Sous total	48.026	36
TOTAL	TOTAL	396.487	41

Les sites Natura 2000 dans le Nord - Pas-de-Calais en 2010

(Source : ORB NPdC d'après MNHN)



Ce qu'il faut en penser

Le Nord – Pas-de-Calais est une région relativement riche et diversifiée en termes de biodiversité. En particulier, 57 habitats, 21 espèces animales et trois espèces végétales ont été identifiés comme étant d'intérêt communautaire. La faune d'intérêt européen comprend huit Mammifères dont cinq Chauves-souris, un Amphibien, six Poissons, trois Mollusques, un Crustacé et deux Insectes.

Mais avec seulement 2,7 % de son territoire terrestre couvert par le réseau Natura 2000, le Nord – Pas-de-Calais occupe la dernière place des régions françaises. Or, il s'agit de la région la plus urbanisée (avec la région parisienne) : les milieux naturels du Nord – Pas-de-Calais subissent donc des pressions importantes qui auraient justifié une couverture nettement plus importante que celle constatée aujourd'hui. Les acteurs socio-économiques opposés à une préservation accrue du territoire ont donc été largement entendus.

Avec seulement 9 % des habitats et 17 % des espèces jugés dans un état de conservation favorable lors de l'évaluation par la Communauté européenne en 2007, la région est considérée comme dégradée. De plus, seul un tiers des sites Natura 2000 est doté actuellement d'un document d'objectifs* (terminé ou en cours de validation). Ces documents peuvent faciliter la mise en place d'une gestion coordonnée entre l'ensemble des acteurs impliqués sur les sites. Pour les sites non gérés à des fins conservatoires, l'absence de DOCOB ne per-

met pas une gestion spécifique des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

L'objectif national et régional est à présent de préparer l'évaluation 2013 visant à apprécier l'état de conservation des habitats et des espèces concernées. Cet objectif concerne tous les territoires dans lesquels ils sont présents, qu'ils soient ou non classés dans le réseau Natura 2000.

Méthode

Les surfaces du réseau Natura 2000 ont été renseignées par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) en mai 2010.

En savoir plus

- Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2010. Inventaire national du patrimoine naturel, site Web : inpn.mnhn.fr.

► Sites internet

- Portail du réseau Natura 2000 : www.natura2000.fr
- Inventaire national du patrimoine naturel : inpn.mnhn.fr
- DREAL Nord - Pas-de-Calais : www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

* cf glossaire